

## DÉFINIR SON ACTIVITÉ AGRICOLE

### Secteur d'activités

### Activités agricoles

### Activités ne pouvant être considérées comme agricoles

Maîtrise et exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal

- Viticulture / arboriculture / maraîchage / pépinière / horticulture/...
- Élevage Bovin, Ovin, Caprin, pensions de chevaux dans le cadre d'une activité professionnelle, préparation et entraînement des équidés à l'exclusion des activités de spectacle.
- Centre équestre.
- Activité professionnelle d'élevage ou de gardiennage de chiens en pension (L 722-1 exploitation d'activités de culture et d'élevage de quelque nature qu'elles soient, exploitation de dressage, d'entraînement, haras (...), lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production, ou structure d'accueil touristique, précisées par décret, situées sur l'exploitation ou dans les locaux de celle-ci, notamment d'hébergement et de restauration).

Activités de services et de loisirs :

Paysagiste, golf, abris de chevaux de particuliers, etc ...

Activités dans le prolongement de l'acte de production

- Transformation ou conservation des produits de la ferme (fromages, vinification, charcuteries, confitures, ...).
- Vente directe des produits provenant de l'exploitation,...
- Production d'énergie (méthanisation),etc ....

- Coopérative et négoce, (silo, cave...)

- Industrie et artisanat agro-alimentaire.

Activités ayant pour support l'exploitation

- Ferme auberge, accueil à la ferme, ferme pédagogique.
- Camping à la ferme (si le nombre d'emplacements reste limité à 6).

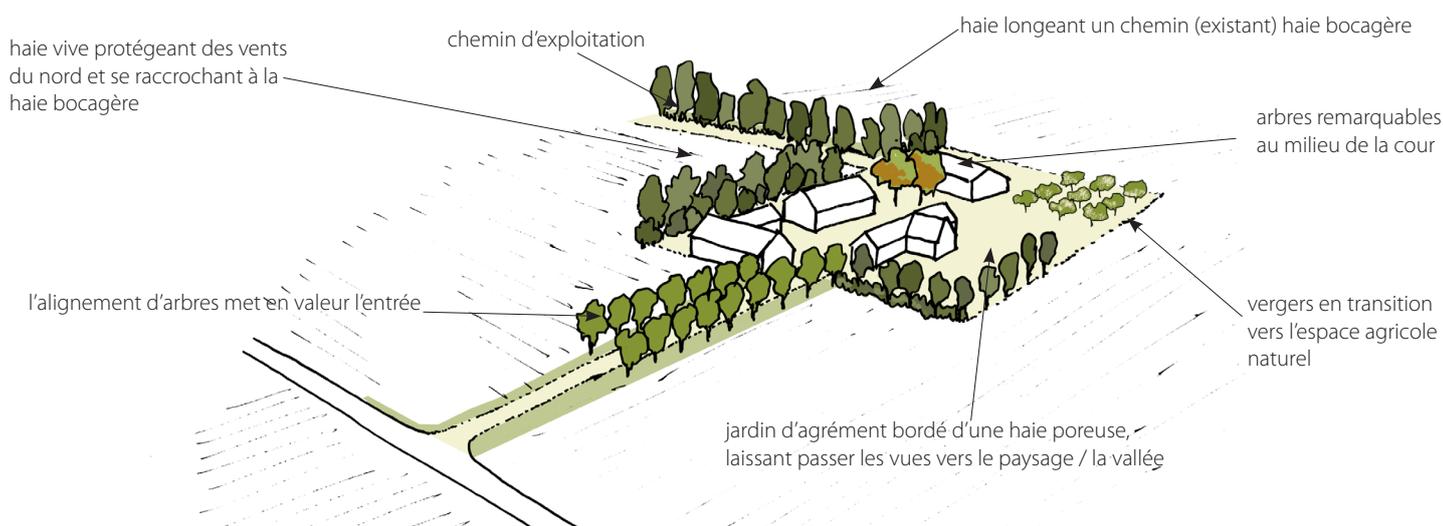
- Hôtel, restaurant, chambres d'hôtes et tables d'hôtes, gîtes (activités agricoles au sens du code rural et de la pêche mais pas au sens du code de l'urbanisme).

- Abris à caravanes.

## L'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DU PROJET

Dans le paysage

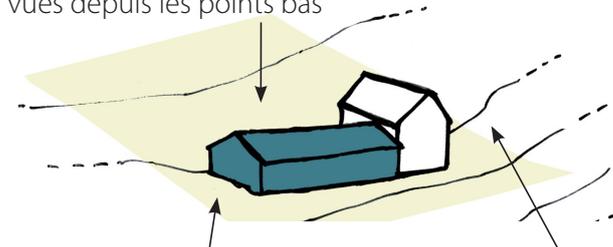
Un exemple de composition «traditionnelle» d'une trame végétale autour d'une exploitation :



# L'IMPLANTATION SUR LA PARCELLE

Le siège de l'exploitation doit constituer un ensemble cohérent. Tous les bâtiments, anciens ou modernes, ne doivent former qu'une seule et même entité. L'implantation des bâtiments épousera les pentes naturelles du terrain. On recherchera l'harmonie dans l'orientation des façades et les rythmes des volumes des bâtiments.

privilégier l'espace de stockage à l'arrière pour préserver les vues depuis les points bas

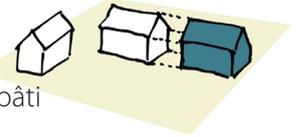


Implantation du bâti parallèlement à la pente en s'adaptant au relief

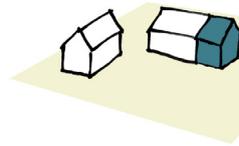
privilégier une implantation à mi-pente pour éviter le tout remblais



en suivant les lignes et l'organisation existante du bâti

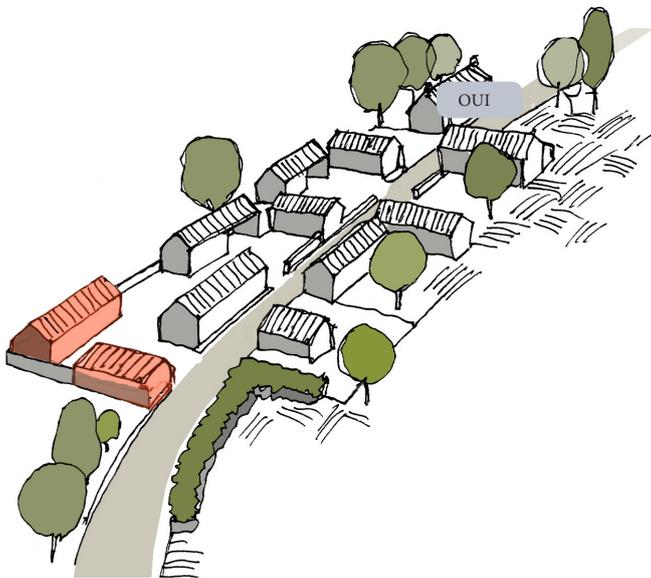


autour des cheminements existants, des cours existantes

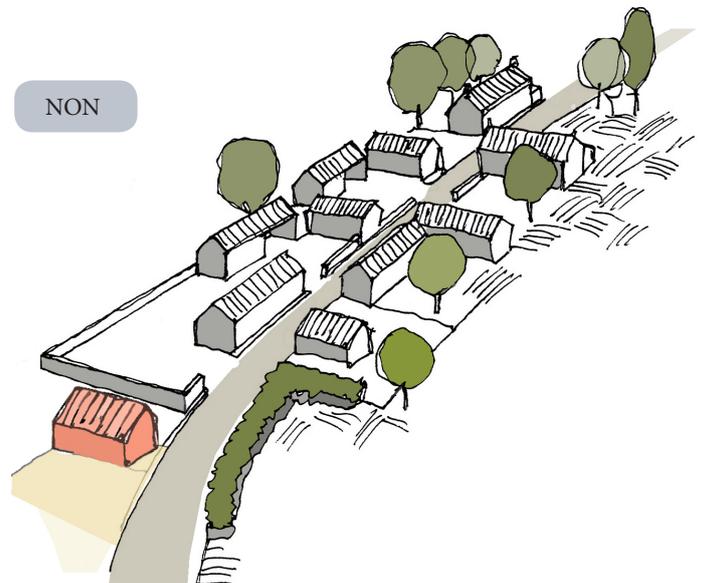


## Dans le cas d'une extension :

On préférera un bâtiment implanté dans la continuité de l'existant :

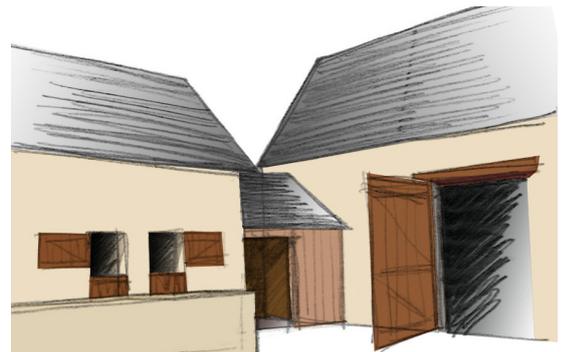


On évitera un bâtiment qui masque la vue sur le bourg, qui ferme la perspective :



État initial, deux bâtiments distincts

Insertion d'un local technique avec toiture à deux pentes, créant une continuité



# LIMITER L'IMPACT DES BÂTIMENTS

Bien choisir les matériaux :

**Penser au confort**, celui de l'utilisateur, et celui des animaux pour un bâtiment d'élevage : à pouvoir isolant égal, certains matériaux, tels que le bois ou la brique, présentent une inertie thermique plus importante qui influe sur la sensation de confort. Une couverture de fibrociment est moins sonore qu'une couverture en acier. Les matériaux translucides et les aciers de couleur claire peuvent créer des surchauffes.

**Les performances techniques**, capacité à être porteur, légèreté, résistance au feu, au gel, fragilité, isolation phonique, thermique, etc. Le bois résiste mieux au feu que la plupart des matériaux. Le béton produit des murs étanches, résistants et porteurs.

**L'aspect, l'évocation, le goût personnel**, données à la fois subjectives et culturelles. Le bois évoque l'environnement, l'intégration, le bien-être, une image positive de l'agriculture extensive. Le bac acier apporte une connotation industrielle affirmée par les mélanges de teintes. La maçonnerie évoque la solidité, la robustesse de la pierre.

**L'entretien, le vieillissement, la pérennité**, des matériaux comme le bois ne se dégradent pas rapidement, se patinent et se fondent bien dans un paysage rural.

**La confrontation avec les constructions environnantes**, sans recherche d'imitation, certains matériaux par leur texture ou la gamme des teintes proposées facilitent une intégration. C'est le cas du béton dont l'aspect minéral se fond généralement bien dans un environnement végétal. Le bois demeure le meilleur matériau pour habiller les hangars, il ne réfléchit pas la lumière comme l'acier et s'intègre plus facilement aux abords des bâtiments anciens.

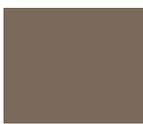
**Le coût global**, il doit prendre en compte la qualité générale du bâtiment, les coûts d'entretien et de fonctionnement. D'un secteur à l'autre, le coût de mise en oeuvre pour un même matériau peut varier. La mise en concurrence, suivie par l'architecte, permet de rechercher le constructeur le mieux adapté techniquement et économiquement au projet.

...et les couleurs :

Le choix des teintes et la manière dont elles sont associées permettent de transformer ou de réduire l'impact visuel d'un bâtiment, de l'imposer ou, au contraire, de le fondre dans son environnement. L'aspect monochrome d'une surface peinte (acier laqué, bois lasuré, béton peint, etc.) tranche avec les nuances de teintes des paysages agricoles et du patrimoine bâti (villages, corps de ferme). On optera donc plutôt pour des couleurs neutres ou mêlées de gris. Paradoxalement, et contrairement aux idées reçues, le vert est une teinte difficile à harmoniser dans les environnements naturels ou agricoles. Les huisseries, si elles ne peuvent être réalisées en bois, sont réalisées en acier. Elles doivent être peintes avec une teinte neutre, identique ou proche de la teinte du bâtiment.



ral 1019



ral 7006



ral 7022



ral 6003



Ici la tôle, de couleur sombre, s'intègre dans l'environnement - © Chambre d'agriculture 41



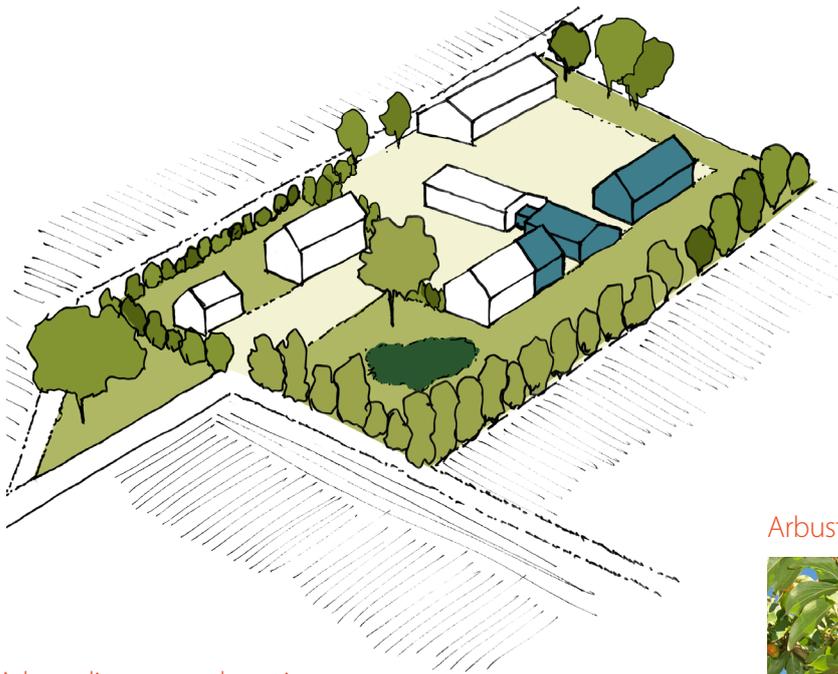
# LE CAS DES HANGARS PHOTOVOLTAÏQUES

Comme les hangars «classiques», ils doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble : intégration dans le paysage, implantation sur la parcelle, articulation des volumes, choix des teintes... Les panneaux photovoltaïques doivent être parfaitement intégrés au plan de la toiture.



Bonne intégration de panneaux photovoltaïques - © CAUE 41

## L'UTILISATION DU VÉGÉTAL



La végétation sur l'exploitation est présente pour mettre en valeur un point fort : l'entrée, un élément du patrimoine, l'angle d'un bâtiment... Dans ce cas on utilisera des essences locales particulières pour leur port, leur feuillage, leur floraison. Des alignements d'arbres, des haies peuvent aider à structurer l'organisation spatiale des bâtiments et à créer des liaisons entre l'espace bâti et le milieu naturel. Enfin, les végétaux accompagnent les constructions, les mettent en valeur plus qu'ils ne les dissimulent.

### Arbres : liste non exhaustive



Érable champêtre - *Acer campestre*



Boulevardier - *Betula pendula*



Charme - *Carpinus betulus*



Chêne pubescent - *Quercus pubescens*



Chêne pédonculé - *Quercus robur*



Pommier sauvage - *Malus sylvestris*



Noyer - *Juglans regia*



Merisier - *Prunus avium*



Frêne - *Fraxinus excelsior*



Cerisier Saint-Luc - *Prunus mahaleb*



Poirier sauvage - *Pyrus communis*



Néflier - *Mespilus germanica*



Orme champêtre - *Ulmus minor*



Saufe marsault - *Salix caprea*



Tilleul - *Tilia*

### Arbustes / haies : liste non exhaustive



Cornouiller - *Cornus*



Cornouiller sanguin - *Cornus*



Noisetier - *Corylus avellana*



Troène - *Ligustrum vulgare*



Prunellier - *Prunus spinosa*



Nerprun - *Rhamnus cathartica*



Sorbier torminal - *Sorbus torminalis*



Viorne lantane - *Viburnum lantana*



Viorne obier - *Viburnum opulus*



Rosier des champs - *Rosa arvensis*



Sureau - *Sambucus nigra*



Aubépine monogyne - *Crataegus monogyna*



Aubépine épineuse - *Crataegus laevigata*



Groseiller - *Ribes rubrum*



Chèvrefeuille - *Lonicera xylosteum*



Fusain d'Europe - *Euonymus europaeus*



houx - *Ilex aquifolium*